

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEDER):
l'Europe investit dans les zones rurales



LEADER

En Quercy Rouergue

Evaluation finale du programme LEADER Quercy Rouergue 2007-2013

Admir PEPELJAK

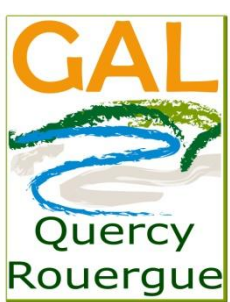
26 septembre 2014 – Brest (29)



Objectifs de l'évaluation finale.

- Faire le bilan sur la stratégie et le fonctionnement du LEADER Quercy Rouergue depuis le début de la programmation.
- Proposer des pistes d'amélioration (sur la mise en œuvre du programme, la communication autour du programme, les partenariats...).
- Prendre en compte les préconisations pour la future stratégie et la mise en œuvre de LEADER 2014-2020.





Plan.

Présentation programme LEADER.

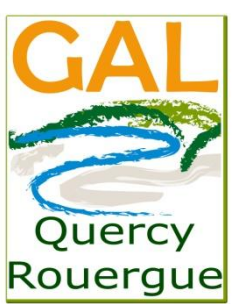
- L'historique et le contexte
- Qu'est-ce que LEADER?
- Le territoire d'intervention
- Le fonctionnement du GAL
- La stratégie LEADER Quercy Rouergue

Présentation de la méthodologie utilisée pour l'élaboration des entretiens et des questionnaires.

Présentation de la méthodologie utilisée pour l'analyse des données recueillies.

Synthèse des résultats obtenus.

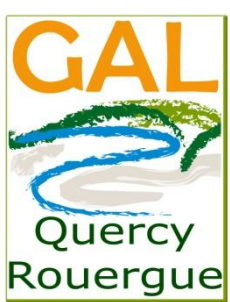
Conclusion.



PARTIE I

Présentation du programme LEADER en Quercy Rouergue

LEADER



Historique et contexte.

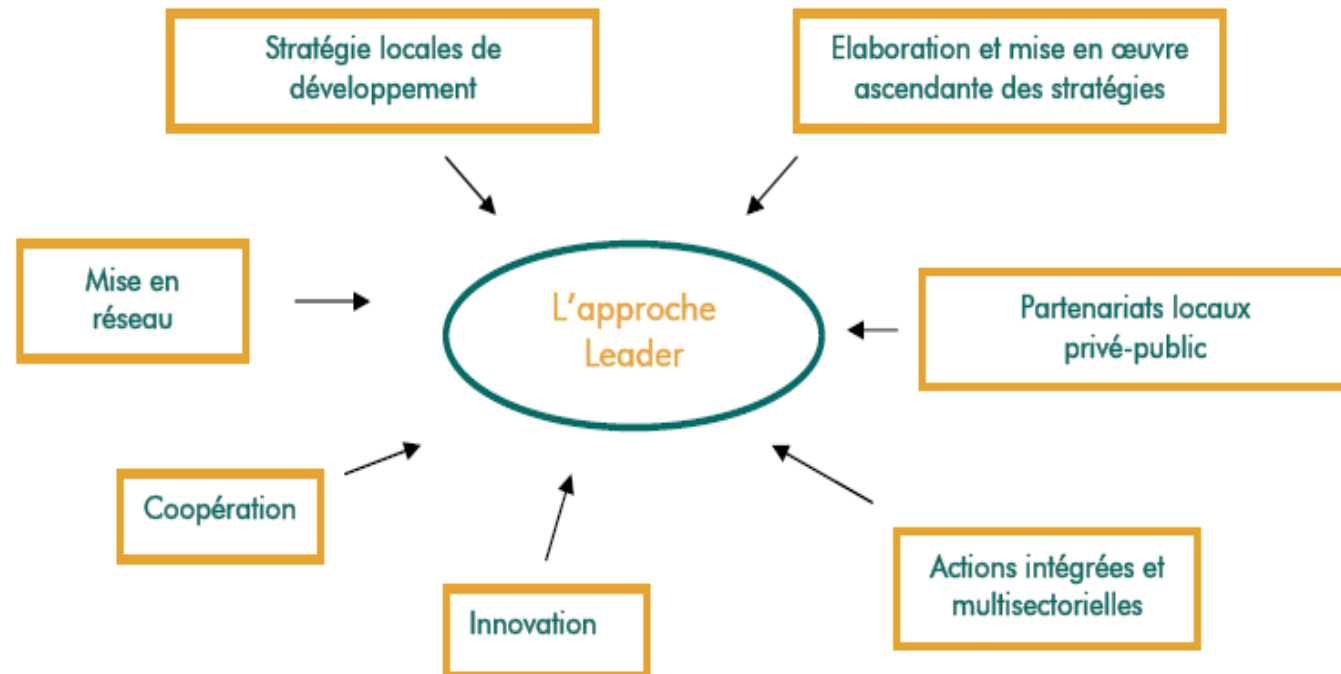
- **Création du GAL Quercy Rouergue en 2002.**
- **Territoire Leader+ entre 2000 et 2006 :**
 - **Priorité ciblée : Amélioration de la qualité de vie en milieu rural**
 - **Une enveloppe de 1 500 000 €**
 - **148 projets soutenus**
- **Territoire LEADER 2007-2013 :**
 - **Priorité ciblée : Innover et agir ensemble pour une économie durable et des services de proximité**
 - **Une enveloppe de 1 984 995 €**
 - **57 projets soutenus**

LEADER

Qu'est ce que LEADER?

Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

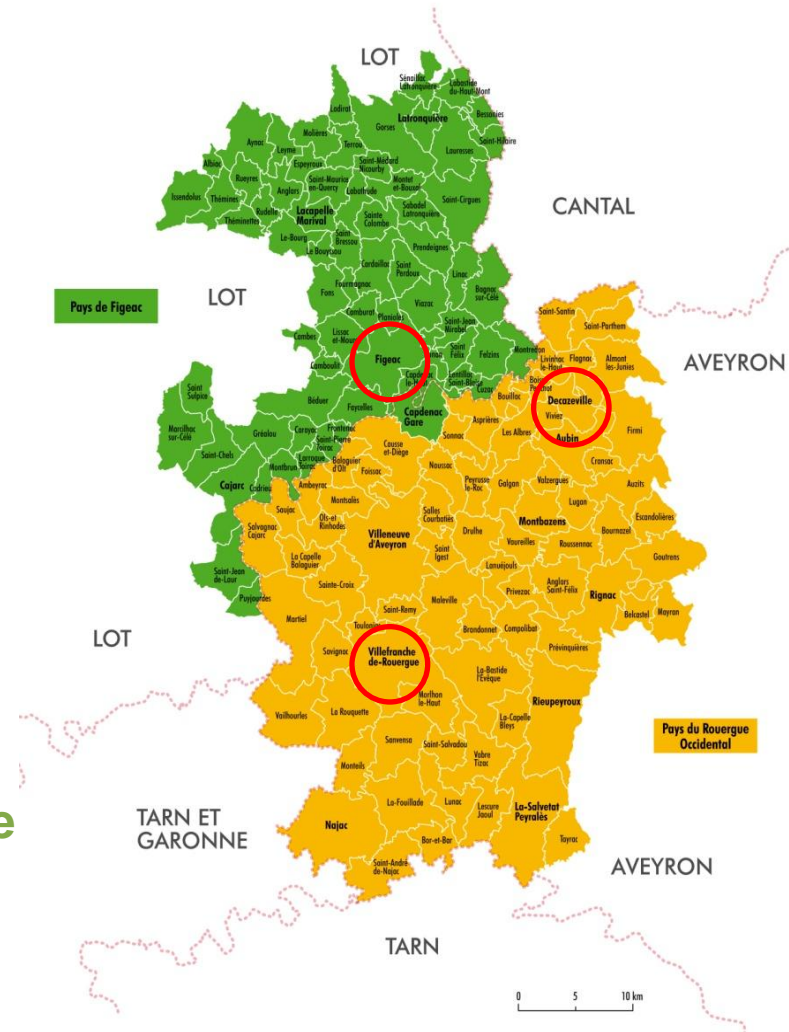
- Programme de **financement européen** pour des projets novateurs et exemplaires en zone rurale.
- Les caractéristiques du programme :

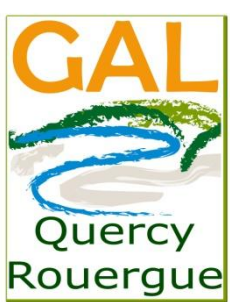


Le Territoire d'intervention.

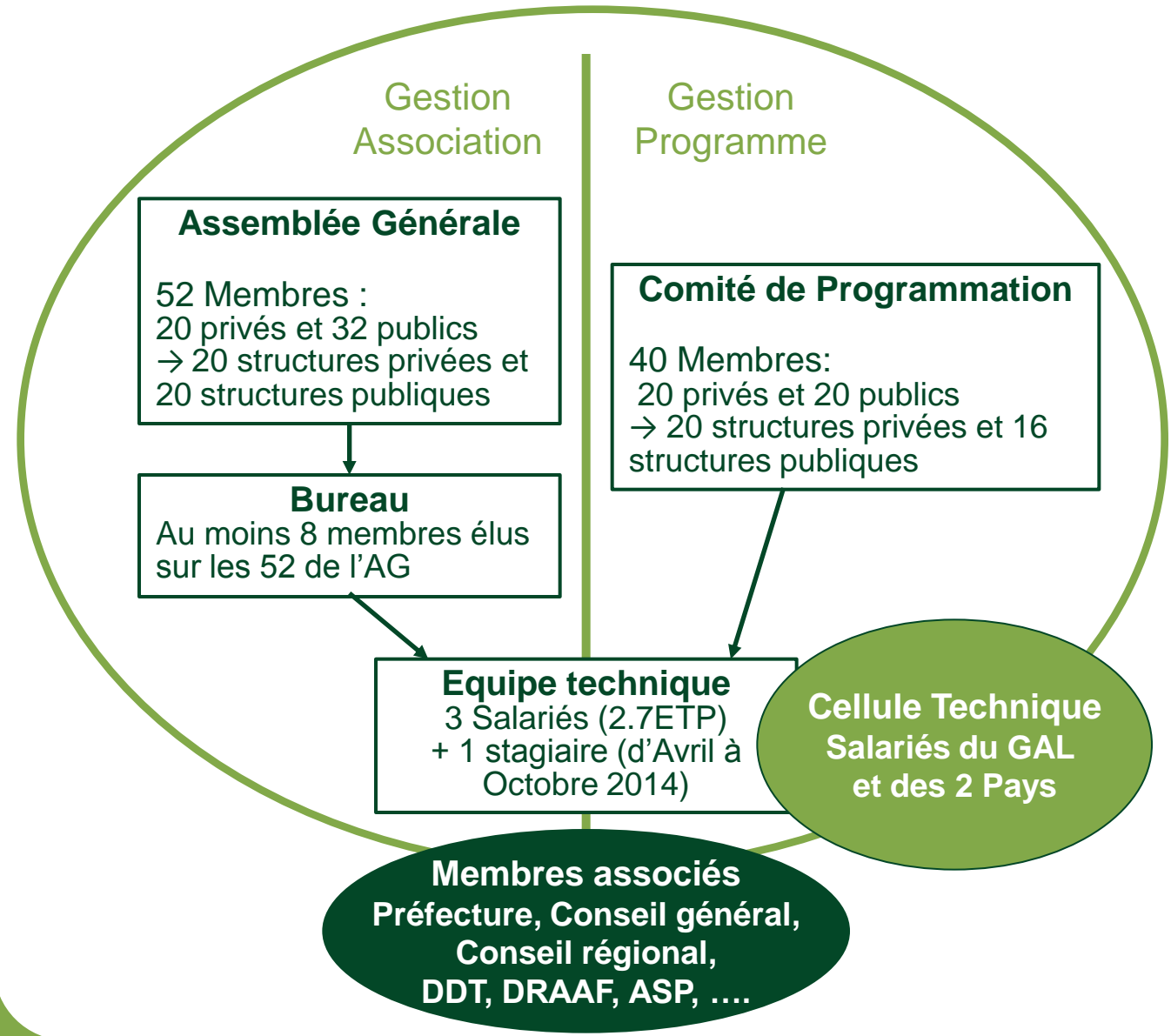
- 2 Pays
- 143 communes
- 11 Communautés de Communes
- 3 pôles urbains :
 - Decazeville
 - Figeac
 - Villefranche-de-Rouergue

G.A.L. QUERCY ROUERQUE
Communes et Pays

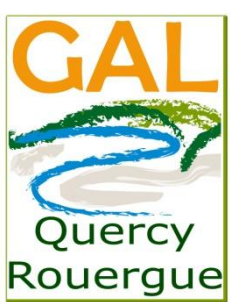




Fonctionnement du GAL Quercy Rouergue.



LEADER



La Stratégie LEADER en Quercy Rouergue.

1. Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et de pratiques.

Diversification des activités
Formation collective
Diffusion de pratiques innovantes

2. Aider au développement de la filière bois.

Animation gestion durable forêt et valorisation ressource
Investissement matériel

3. Développer une économie touristique durable et identitaire.

Qualification hébergement collectif et restauration
Développement des activités de découverte

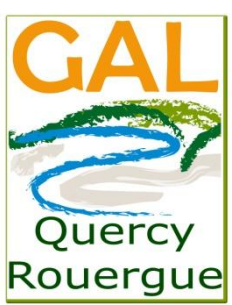
4. Gérer, Développer et Valoriser les emplois locaux.

Organisation et conditions de travail
Soutien à la création d'activités
Information emplois / métiers

5. Proposer une offre de services de proximité favorable à l'établissement d'un projet de vie sur le territoire.

Equipements de services
Mise en réseau et information du public

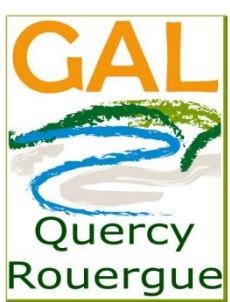
LEADER



PARTIE II

Présentation de la méthodologie

LEADER



La sélection des personnes à rencontrer.

• Les porteurs de projets.

Objectif: rencontrer 10 porteurs de projets.

Règles de sélection:

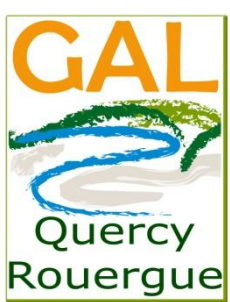
- Parité publique/privée.
- Parité Pays de Figeac/Pays Rouergue Occidental.
- 50% des porteurs de projets vus en 2011.
- Au moins un projet de chaque action (agriculture, filière bois, services de proximité dont culture, tourisme).

• Les membres du Comité de Programmation.

Objectif: rencontrer au moins 8 membres du Comité de Programmation.

Règles de sélection:

- Parité publique/privée.
- Parité Pays de Figeac/Pays Rouergue Occidental.
- Un membre privé = un secteur d'activité (tourisme, agriculture, artisanat et social).
- Rencontrer le Président du GAL.



La sélection des personnes à rencontrer.

- **L'équipe technique du GAL.**

Objectif: rencontrer les 3 techniciennes du GAL et l'ancienne Coordinatrice.

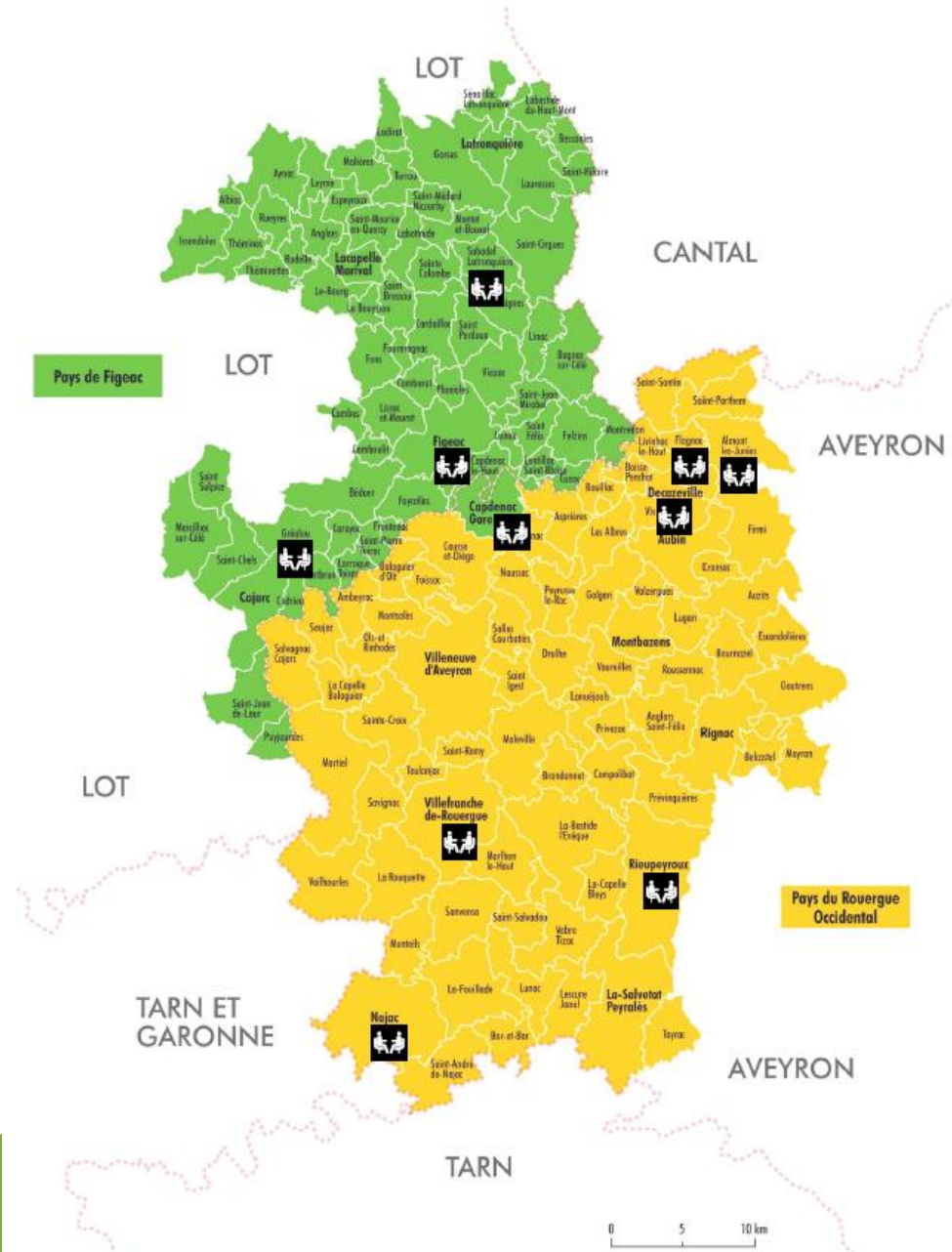


- **Les équipes techniques des Pays.**

Objectif: rencontrer tous les techniciens du Pays de Figeac et les techniciens du Pays Rouergue Occidental.



Les lieux de rencontres.



L'élaboration des questions évaluatives.

• Qu'est-ce qu'une question évaluative?

• Comment définir une question évaluative?

• Une évaluation basée sur trois questions :

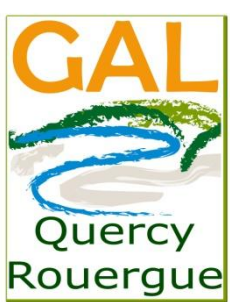
➤ *Q1 Les projets programmés par LEADER répondent-ils aux enjeux du territoire ?*

➤ *Q2 Les moyens mis en œuvre par LEADER répondent-ils à ses objectifs initiaux ?*

➤ *Q3 LEADER favorise-t-il une meilleure coordination entre acteurs locaux ?*

• Pour répondre à chaque question évaluative :
recherche de critères.





Exemple d'un guide d'entretien

Guide d'entretien porteur de projet.

Critère recherché

Date : _____

Lieu : _____

Personne rencontrée : _____

GUIDE D'ENTRETIEN PORTEUR DE PROJET

Objectif principal : Recueillir votre perception du fonctionnement du programme LEADER QUERCY ROUERGUE 2007-2013 à travers trois critères :

La lisibilité du programme auprès des porteurs de projets

La plus value de LEADER sur les projets programmés

Identifier les freins à l'émergence de projets

1. Qui vous êtes et ce que vous faites ?
Combien de projets avez-vous présentés pour un financement LEADER ? Pouvez-vous me le (s) présenter rapidement? Quels étaient les bénéfices escomptés de ce projet ? Et pour qui ?

2. Diriez-vous que votre projet était innovant, au sens où il apportait 'une solution nouvelle' à un enjeu du territoire ?
La communication sur le programme LEADER 2007-2013 a-t-il favorisé l'émergence de votre projet ?

3. Auriez-vous pu faire financer intégralement ce projet par une autre structure publique ? [Si oui] Laquelle ? Dans ce cas pourquoi être venu auprès de LEADER ? [Si non] Pourquoi, à votre avis ?

4. Que vous a apporté le fait d'être financé par LEADER, à votre avis ? Et dans la phase de conception du projet ? Et lors de la réalisation ?

5. Aviez-vous au départ une appréhension des aspects administratifs demandés pour monter un projet LEADER ? [Si oui] [Si non] Est-ce qu'elle a changé depuis ?


6. Avez-vous appris des choses nouvelles en termes de montage de projet, de financement, notamment ?

Question 2

LEADER

Elément recherché: l'effet d'apprentissage de la démarche LEADER.

Question 7 →



QUESTIONNAIRE MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION

L'objectif de ce questionnaire est de recueillir votre perception du programme LEADER Quercy Rouergue 2007-2013. Le but de la démarche est de mesurer la plus-value du programme à travers le Comité de Programmation, les projets programmés et le fonctionnement du GAL.

Au sein du Comité de Programmation, vous représentez :

<input type="checkbox"/> Un Pays	<input type="checkbox"/> Une association loi 1901
<input type="checkbox"/> Une Communauté de Communes	<input type="checkbox"/> Une autre structure privée
<input type="checkbox"/> Une autre structure publique	<input type="checkbox"/> Ne sais pas
<input type="checkbox"/> Une chambre consulaire (CCI, CA, CMA)	

Votre structure se situe :

<input type="checkbox"/> Pays de Figeac du Ségala au Lot-Cézié	<input type="checkbox"/> Pays Rouergue Occidental
--	---

Depuis quand êtes-vous membre du Comité de Programmation ?

<input type="checkbox"/> Avant 2009	<input type="checkbox"/> Entre 2009-2011	<input type="checkbox"/> Entre 2011-2013	<input type="checkbox"/> Depuis 2014
-------------------------------------	--	--	--------------------------------------

Avez-vous facilement appréhendé le rôle du Comité de Programmation ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Pas encore
------------------------------	------------------------------	-------------------------------------

LEADER et vous

De quelle(s) manière(s) vous êtes-vous impliqué dans la démarche LEADER ?
Plusieurs réponses possibles

<input type="checkbox"/> Participation aux réunions du GAL	<input type="checkbox"/> Présentation d'un projet LEADER
<input type="checkbox"/> Participation aux événements du GAL	<input type="checkbox"/> Pas d'implication
<input type="checkbox"/> Diffusion d'outils de communication du GAL	<input type="checkbox"/> Autre :

Selon vous, la stratégie du programme LEADER Quercy Rouergue 2007-2013 a :
Cochez selon le degré d'importance, 1 étant le plus faible

	1	2	3	4
pris en compte des spécificités du territoire				
représenté les attentes de tous les acteurs				
mis en réseau les acteurs du territoire				
permis l'émergence de projets innovants				
Autre(s) :				

Diriez-vous que votre participation à la démarche LEADER vous a permis de :
Cochez selon le degré d'importance, 1 étant le plus faible


	1	2	3	4
mieux identifier les enjeux du Quercy Rouergue				
mieux comprendre les points de vue des autres usagers du programme				
mieux juger de la qualité d'un projet de développement rural				
Autre(s) :				

Avez-vous eu l'occasion de vous servir des connaissances acquises dans la démarche LEADER ?


<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
------------------------------	------------------------------

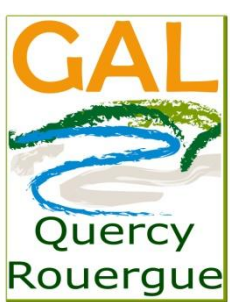
Si oui, dans quel(s) domaine(s) ?

<input type="checkbox"/> Dans votre activité professionnelle	<input type="checkbox"/> Dans votre activité personnelle
<input type="checkbox"/> Dans votre activité d'élu	<input type="checkbox"/> Autre, précisez :



Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue
 6 avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC
 Tél : 05 85 14 08 88 – Fax : 05 85 14 05 57
 gal.quercyroergue@wanadoo.fr





La constitution de la trame commune des entretiens et questionnaires.

Objectif: Comparer les données quantitatives et qualitatives.

➤ *Q1 Les projets programmés par LEADER répondent-ils aux enjeux du territoire?*

5 critères recherchés (exemple: cohérence du programme, pertinence des projets programmés...).

➤ *Q2 Les moyens mis en œuvre par le GAL répondent-ils à ses objectifs initiaux?*

3 critères recherchés (exemple: la communication autour du programme, l'implication des acteurs locaux dans le GAL...).

➤ *Q3 LEADER favorise-t-il une meilleure coordination entre les acteurs du programme ?*

7 critères recherchés (exemple: l'articulation GAL/Pays, sensibilisation aux notions d'innovation et de développement durable...)

La méthode de l'analyse qualitative.

Etape 1 : Repérage.



Objectif: ressortir les critères recherchés en fonction des questions évaluatives.

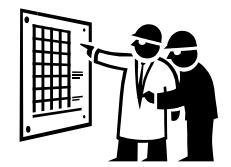
Résultat: *surlignage des 25 comptes rendus.*



Etape 2 : Analyses par types d'acteurs.

Objectif: analyser les éléments subjectifs et particuliers par types d'acteurs.

Résultat: 4 documents : 1 analyse Porteurs de Projets, 1 analyse Membres du CP, 1 analyse Techniciens GAL et 1 analyse Techniciens Pays.




Etape 3 : Analyse synthétique.

Objectif: ressortir les points communs aux 4 types d'acteurs.

Résultat: consolidation des 4 analyses subjectives dans un seul document et réponses aux questions évaluatives.

Exemple d'un compte rendu porteur de projet surligné.

On retrouve la réponse à la question 2.



Compte Rendu de Réunion

Date : Jeudi 24 avril 2014

Lieu : Figeac dans les locaux du SMBRC

Objet : Evaluation finale du programme LEADER 2007-2014

Personne(s) rencontrée(s) : Nicolas Tournier, Technicien chargé du programme rivière, Mélanie Fayet, Chargée de mission agriculture et Gaëlle Pinquié, stagiaire.

Le SMBRC est un syndicat mixte qui regroupe 101 communes. La structure est en charge de deux outils sur son territoire, le SAGE et le Contrat de rivière. L'entretien a duré 1H45. Le projet cofinancé par LEADER et qui a fait l'objet de l'entretien était « Célé't en vallée du Célé » d'un coût total de 38 819,72 € avec un cofinancement LEADER d'une hauteur de 44% soit 17 080,61 €


Idées fortes :

L'année 2014 est la 5^{ème} édition du festival Célé't; elle se déroulera du 04/07/2014 au 07/07/2014, les activités scolaires sont la nouveauté de cette nouvelle édition, « mais ça sort de LEADER »; il y aura une sixième édition en 2015 car « toutes les personnes sont motivées dessus ». Seule l'édition de 2011 a été subventionnée par LEADER.


Le principal public reste les familles et les jeunes car il y a beaucoup d'activités pour les enfants et c'est gratuit. **Les partenaires de cette 5^{ème} édition sont la ville de Figeac, le Centre social de prévention de Figeac et l'Agence de l'eau. La ville de Figeac s'occupe de la partie « skateboard » et le Centre social de prévention des activités du soir. Le SMBRC gère la partie « village aquatique »**

LEADER leur a permis de réaliser les investissements nécessaires pour le lancement de la manifestation en 2011 à travers trois volets: les indemnisations des prestataires, la sécurité et la communication. Ce genre de manifestation n'émane pas des finis classiques, comme les fonds départementaux ou régionaux. L'objectif du projet état et est toujours de « valoriser ce que font les associations et les clubs locaux ». Les publics touchés sont les touristes et les habitants sur un rayon de 60 à 60 kilomètres. Il n'y a pas eu de cofinancements privés, mais le programme LEADER a permis de financer des personnes privées comme par exemple Intersport, etc.

Le projet a été valorisé par le GAL de manière satisfaisante par la journée d'échanges de 2013 et par le blog. En revanche le Département et la Région n'ont été que des « partenaires financiers ». L'édition 2013 a attiré 3 755 visiteurs selon une étude du SMBRC (cf. Estimation fréquentation Célé't 2013), ce qui représente une légère augmentation depuis les



Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue
6 avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC
Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57
gal.quercyrouergue@wanadoo.fr



Réponses relatives à la question évaluative 1.

Réponses relatives à la question évaluative 2.

Réponses relatives à la question évaluative 3.

Pour l'interlocuteur, le programme LEADER a été une source de financement supplémentaire pour le projet. Le projet aurait vu le jour sans LEADER dans le sens où Monsieur et Madame Salliy auraient créé le gîte d'une manière ou d'une autre. Ils voulaient créer cette activité touristique et en vivre.

L'interlocuteur pense que le GAL a suffisamment mis en valeur le projet avec une inauguration du gîte. Le gîte a également accueilli une commission thématique organisée par le GAL septembre 2011. Un GAL Réunionnais est également venu passer une nuit au gîte.

Du côté des cofinanciers du projet, l'interlocuteur dit « la Région se qu'elle a fait c'est qu'elle nous a financé. Elle croyait en notre projet ». Il ajoute que l'ADEFPAT (Association pour le développement par la formation des pays de l'Aveyron, du Tam, du Lot et du Tam et Garonne) a permis de bien ajuster le projet et d'avoir un concept bien adapté à la demande « on est hôte à la base, mais on n'a jamais fait d'étude de marché... [Pour voir si le projet pouvait répondre à une demande] »

Concernant la stratégie du GAL, l'interlocuteur dit avoir bien compris que le GAL soutenait des gîtes d'étapes avec un concept de développement durable. Il ne pouvait pas venir aux commissions thématiques du mois d'avril car il a beaucoup de travail et le gîte est ouvert 7 jours sur 7.

L'interlocuteur ne pense pas que la communication autour du programme sature son efficacité mais il ajoute qu'il faudrait la mettre à jour par exemple en envoyant le bulletin d'information du GAL par mail de manière très synthétique avec des liens d'articles qui pourraient intéresser les lecteurs. Il propose de créer plus de visibilité sur l'éligibilité des projets, par exemple mettre en avant des projets que LEADER peut financer.

Concernant les freins à l'émergence de projet l'interlocuteur dit qu'il n'a pas eu de problème d'avance sur trésorerie.

L'interlocuteur dit ne pas avoir connaissance pour l'instant de projets potentiels dans son entourage.


Enfin, parmi les actions du programme LEADER Quercy Rouergue 2007-2013 qu'il aimerait voir ou revoir dans la prochaine programmation, il cite l'agriculture, la culture et le tourisme. « la culture est extrêmement importante ici. L'agriculture qui mais différemment par exemple en liant agriculture et tourisme ». Il pense qu'il est important de développer le circuit-court et qu'augmenter les actions de manière transversale est une bonne idée.

Citations clés :


- « Si vous le demandez aux communs des mortels il ne connaissent pas le GAL »
- Concernant le périmètre actuel : « Il est cohérent comme il est. Après c'est vous [le GAL] qui le savait mieux que moi »
- Sur la lourdeur administrative des dossiers LEADER : « On fournit les documents nécessaires et ça se passe bien. En tout cas nous on n'a pas ressenti de lourdeur administrative »
- Concernant le guichet unique : « C'est bien mais ça dépend comment les acteurs se coordonnent. Par exemple nous, au bout de deux mois le Pays de Figeac nous a dit que c'était le PNR qui devait prendre la relève parce qu'on se situe sur son périmètre... Bref, cela a été très long [avant d'arriver au GAL] »
- « La transversalité des actions est une bonne idée »
- « Le tourisme c'est 7 ou 8% du PIB du Lot »

Pistes de réflexion :

- Transversalité des actions
- Organiser des réunions de suivi sur comment les différents acteurs peuvent contribuer au suivi du projet



Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue
6 avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC
Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57
gal.quercyrouergue@wanadoo.fr



Exemple d'une analyse par type d'acteur : Analyse Porteurs de projets.

**Compilation
des réponses
de tous les
porteurs de
projets...**

Si LEADER a la capacité de répondre aux besoins locaux, c'est grâce à la pertinence des projets programmés. Les 10 projets qui ont fait l'objet d'entretiens individuels ont chacun répondu à des enjeux particuliers. Il peut s'agir d'enjeux culturels, touristiques, écologiques, ou encore le maintien des commerces existants. D'une manière générale, chaque porteurs de projets considère leurs projets comme innovants au sens où ils apportent « une solution nouvelle » à un enjeu du territoire. Concernant l'impact des projets, leurs effets sont de nature quantitative et qualitative. Certains de ces effets sont perceptibles immédiatement et d'autres ne seront mesurables que dans le moyen ou long terme. Voici les effets relevés lors des entretiens :

Les effets qualitatifs	Les effets quantitatifs
<ul style="list-style-type: none"> - Notoriété, animation du village, maintenir l'existant - Nouveaux partenariats - Méthodologie de travail - Ouverture internationale, faire connaître le territoire - Niveau écologique - Mise à disposition de certains services => proximité (effet quantitatif et qualitatif) - Valorisation du territoire - Prise de conscience écologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Créations de nouvelles structures - Créations de nouveaux produits commerciaux, marketings etc. - Création d'emplois (temps complets, temps partiels) - Augmentation du nombre de bénévoles => engagement de la population (effet quantitatif et qualitatif) - Augmentation de la fréquentation des visiteurs - Retombés pécuniaires

« Ce projet est innovant dans le sens où il n'existait pas sur le territoire de maison de santé multidisciplinaire »

Pour la majorité des porteurs de projets, le programme LEADER n'est pas considéré uniquement comme une manne financière : le programme a permis d'évoluer au niveau méthodologique et de poser la question de l'innovation. A titre d'exemple, un porteur de projet privé considère que son projet est innovant dans le sens où il offre une nouvelle façon de valoriser le territoire, autrement que par les circuits classiques (ex : les opérateurs touristiques). Ainsi, la méthode de travail de son association a évolué en développant le côté relationnel avec ceux qui participent au projet. Par conséquent, les artisans qui ont participé au projet sont considérés par l'association comme de véritables médiateurs et par l'effet du bouche à oreille saisissent beaucoup de monde. L'impact du projet est sous cet aspect moins quantifiable que qualitatif. De plus, le projet semble être perçu comme innovant par les autres acteurs du secteur associatif et du secteur touristique.

L'innovation peut se situer sous d'autres formes. A titre d'exemple, un gîte d'étape financé par LEADER a été pensé, par son maître d'œuvre, entièrement sous l'aspect écologique. En effet, le gîte d'étape comporte une installation de récupération d'eau de pluie et une chaudière à granulés de bois de provenance locale alimente en énergie le gîte. Les gens connaissent l'écologie et le développement durable mais apprécient davantage quand ils en font l'expérience. Selon le porteur de projet ce serait le seul gîte de son canton à avoir un tel niveau écologique. De plus, le projet est plutôt bien perçu par les autres acteurs du même secteur d'activités, notamment sur l'aspect innovant et sur l'aspect écologique.

Enfin, le maintien du tissu commercial d'un village aveyronnais est un autre exemple d'enjeu identifié. Un projet subventionné par LEADER a permis au village d'avoir une petite notoriété au niveau local et de l'animation lors des saisons touristiques. En revanche cela n'a pas fait venir d'autres commerçants, le plus important pour le porteur de projet est de maintenir l'existant.

**...et
premiers
éléments
d'analyses.**

1.3) Les freins à l'émergence de projets

La lourdeur d'un dossier LEADER est un frein à l'émergence de projets surtout s'il s'agit de porteurs de projets privés, les structures publiques ont plus de moyens, notamment financiers, et de compétences à leurs dispositions.

D'une manière générale, les freins à l'émergence de projets identifiés sont les suivantes :

- L'avance sur trésorerie, délai de paiement trop long, les porteurs de projets publics sont moins affectés que les privés
- Les pièces justificatives qui demandent une vigilance particulière
- Le processus devis-budget-facture
- La redondance de certaines thématiques avec d'autres fonds européens
- L'appréhension des aspects administratifs demandés pour monter un dossier LEADER

L'avance de trésorerie a été évoquée plusieurs fois comme freins à l'émergence de projets. Les cofinancements arrivent trop tard pour beaucoup d'entre eux et le délai entre la demande et le versement de la subvention peut atteindre 24 mois. Pour les porteurs de projet publics cela peut les toucher mais c'est moins crucial, le problème de trésorerie les affecte moins car les emprunts qu'ils contractent leurs garantissent déjà une certaine trésorerie à court et moyen terme. Sauf pour les communes qui sont trop endettées. Le processus devis-budget-facture apparaît également compliqué. Par exemple, un porteur de projet explique qu'il a dû faire appel à un architecte pour les accès handicapés, faire des demandes de permis de construction, respecter les normes de sécurité, etc... alors qu'il ne l'avait pas du tout prévu quand il a pensé à créer son projet. Une autre inquiétude relevée concerne les pièces justificatives à garder au cas où un contrôle adviendrait, ce qui demande une vigilance particulière.

L'appréhension des aspects administratifs demandés pour monter un dossier LEADER peut également devenir un frein. Mais bien souvent, les porteurs de projets considèrent que cela en vaut la peine. Cependant, cette appréhension n'est pas propre à LEADER, elle existe comme pour toutes autres demandes de subvention.

Enfin, la redondance de certaines thématiques avec d'autres fonds européens (ex : emploi formation avec le FSE, les aides directes de la PAC pour les agriculteurs...) a été soulignée lors des entretiens. Elle expliquerait que certaines actions du programme n'ont pas vu de projets émerger.

Bilan

Atouts	Faiblesses
Une stratégie jugée cohérente	L'avance sur trésorerie et un délai de paiement trop long
Un programme flexible	Des pièces justificatives jugées trop nombreuses
Une mise en œuvre de certains projets plus rapide	La redondance de certaines thématiques avec d'autres fonds européens
	L'appréhension des aspects administratifs demandés pour monter un dossier européen

L'analyse synthétique : réponses aux questions évaluatives.

Analyse
Porteurs
de Projets

REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES ANALYSE DES ENTRETIENS AUPRES DES ACTEURS LOCAUX IMPLIQUES DANS LE PROGRAMME

1. Les projets programmés par LEADER répondent-ils aux enjeux du territoire ?

1.3) La capacité de LEADER à répondre aux besoins locaux

(Questions 2 du guide d'entretien Porteur de projet, questions 2, 3, 4, 5 du guide d'entretien Porteur de projet : Evolution depuis 2011, questions 15, 16, 17, 19 du guide d'entretien Membre du Comité de programmation)

- Le GAL est un outil d'intérêt général

En premier lieu, le GAL est perçu comme une structure créée pour un projet de territoire. A la différence d'autres territoires administratifs, politiques ou économiques, l'originalité réside dans la notion de projet. Un projet de territoire est par définition un projet de développement et d'aménagement fondé sur une réflexion stratégique, dans une démarche participative. On retrouve cette logique à travers les Pays au sens de la loi Voynet qui a voulu donner des moyens aux acteurs locaux, publics et privés, de travailler ensemble pour proposer des orientations stratégiques de développement ainsi que des projets concrets.

Cependant, le caractère innovant de LEADER réside dans l'autonomie de programmation, de gestion et de mise en œuvre confiées au GAL. Ce dernier a donc la capacité d'effectuer un choix entre plusieurs solutions susceptibles de répondre à une problématique ou une situation auquel est confronté son périmètre d'action. L'objectif est de répondre de manière la plus efficace au projet collectif des acteurs impliqués dans le programme.

- Présentation des projets qui ont fait l'objet d'entretiens

Le coût total des projets vus en entretiens s'élève à 562 197 euros avec un cofinancement LEADER à hauteur de 200 837 euros, soit 35,7%. Voici la présentation des projets :

Pays	Public/Privé	Intitulé du projet	Porteur de projet
PRO	Privé	Amenagement d'une salle d'accueil destinée à l'activité de ferme de découverte et ferme pédagogique	Jean Rouquette
PF	Public	Plan de développement de massif en Segala Lotois	Centre Régional de la Programmation Forestière de Midi-Pyrénées
PF	Privé	Création d'un hébergement touristique "Ecoasis" sur la commune de Oriébat	Société Civile Immobilière AJM
PRO	Public	Parcours d'interprétation du Village Double de St Sartin d'Avoyronde Mours	Communauté de Communes Vallée du Lot
PRO	Public	Développement Office de tourisme de Najac	Commune de Najac
PF	Privé	La Village gastronomie	Association Densière le Hublot
PF	Public	Pôle de Matériel Scierie Mutualisé	Figeac Communauté
PRO	Privé	Diagnostic sur l'environnement médical, médico-social et l'offre de soins des cantons Decazeville et Aubin	Association l'Iniciété
PF	Privé	Structuration d'une programmation annuelle	Association Allicajac
PF	Public	Festival "Célé"	Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé

(PF : Pays de Figeac du Ségalais au Lot-Célé ; PRO : Pays Rouergue Occidental)

- L'impact des projets qui ont fait l'objet d'entretiens

SI LEADER a la capacité de répondre aux besoins locaux, c'est grâce à la pertinence des projets programmés. Les 10 projets qui ont fait l'objet d'entretiens individuels ont chacun répondu à des enjeux particuliers. Ces enjeux sont culturels, touristiques, écologiques, ou encore les aménagements des commerces existants. D'une manière générale, chaque porteur de projet considère son projet comme innovant au sens où il apporte « une solution nouvelle » à un enjeu du territoire.

Regardant l'impact des projets, leurs effets sont de nature quantitative et qualitative. Certains des effets sont perceptibles immédiatement et d'autres ne seront mesurables que dans le moyen ou long terme. Voici les effets relevés lors des entretiens :

Les effets qualitatifs	Les effets quantitatifs
<ul style="list-style-type: none"> - Notoriété, animation du village, maintien l'existant - Nouveaux partenariats - Evolution de la méthodologie de travail - Ouverture internationale, faire connaître le territoire - Amélioration du niveau écologique - Mise à disposition de certains services => proximité (effet quantitatif et qualitatif) - Valorisation du territoire - Prise de conscience écologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de nouvelles structures - Création de nouveaux produits commerciaux, marketings etc. - Création d'emplois (temps complets, temps partiels) - Augmentation du nombre de bénévoles => engouement de la population (effet quantitatif et qualitatif) - Augmentation de la fréquentation des visiteurs - Retombées financières

- L'innovation comme solution nouvelle aux enjeux locaux

Au niveau des projets, l'innovation consiste d'une manière simple à améliorer l'existant de manière quantitative et qualitative. Si on mesure un projet innovant d'un point de vue purement économique, l'innovation est considérée alors comme une rente différentielle (qui assure le développement du projet par une stratégie de différenciation) qui durera tant que l'innovation n'est pas accessible à tous les opérateurs économiques. Les acteurs rencontrés ont tous une définition de l'innovation subjective, mais elle a toujours été présentée comme une solution nouvelle aux enjeux du Quercy Rouergue.

D'une manière générale, la valeur ajoutée de l'innovation est ressentie prioritairement au niveau méthodologique (mise en réseau des acteurs, partenariat public-privé...). Ainsi l'approche novatrice des projets, d'un point de vue purement économique, demeure au second plan.

...avec les éléments des 4 analyses subjectives.

Analyse
Techniciens
Pays

Analyse
Membres du
CP

Analyse
Techniciens
GAL

Réponse à la question évaluative 1...

La méthodologie d'analyse des données quantitatives.

Etape 1 : Construction de deux bases de données.

- Une base de données SPHINX.
- Une base de données Excel.

Etape 2 : Réalisation des tableaux croisés.

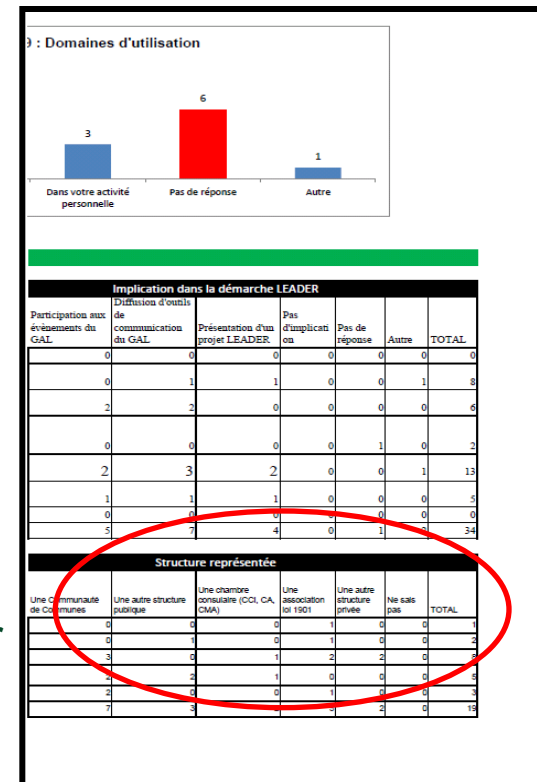
Objectif: obtenir des informations pertinentes.

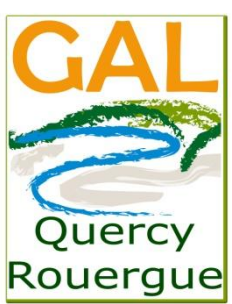
Exemple: les critères de sélections par rapport aux structures représentées.

Etape 3 : Analyse des réponses.

Objectif: compléter les données issues des entretiens.

Exemple: le rôle de relais d'information par les membres du CP.

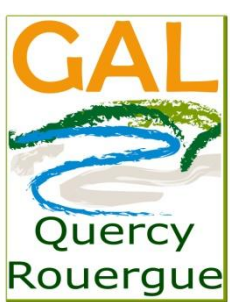




LEADER

PARTIE III

Synthèse des résultats



Bilan des personnes rencontrées.

25 entretiens réalisés et 29 personnes rencontrées...

... et 19 questionnaires réalisés sur 21 distribués aux Membres du Comité de Programmation.

Principaux atouts.

Une stratégie jugée cohérente.



Une capacité de LEADER à répondre aux besoins locaux.

Une complémentarité du programme aux autres stratégies de développement local.

Un effet d'apprentissage de la démarche LEADER avéré.

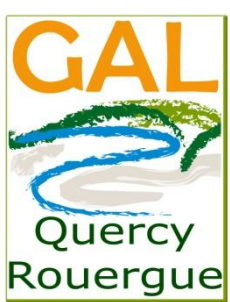
Principales faiblesses.



Consensus des porteurs de projets vis-à-vis de la lourdeur administrative.

Investissement hétérogène dans le rôle de relais d'information.

Faible articulation GAL/Pays.



Principales préconisations.

1. Exposer le GAL comme un outil construit pour et par les acteurs locaux.

Objectif: Eviter que les acteurs du territoire perçoivent le programme uniquement comme un moyen d'obtenir des subventions européennes.

Résultat: Réduction de l'effet d'aubaine.

2. Présenter le GAL comme un outil décentralisé.

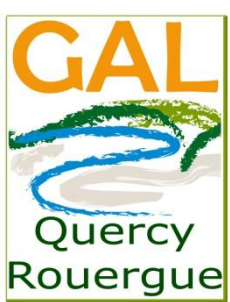
Objectif: Montrer que le GAL n'est pas une strate supplémentaire au mille-feuilles administratifs.

Résultat: Augmentation de la lisibilité du GAL et de LEADER.

3. Renforcer le partenariat GAL/Pays.

Objectif: Favoriser l'émergence de projets.

Résultat: Une nouvelle convention de partenariat.



Principales préconisations.

3. Consolider le rôle de relais des Membres du CP.

Objectif: S'appuyer davantage sur les membres du CP.

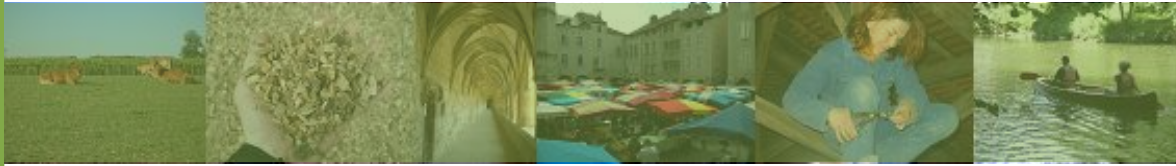
Résultat: Emergence de projets LEADER.

4. Construire une structure pour un projet de territoire.

Objectif: Montrer l'intérêt du programme.

Résultat: Augmentation de la lisibilité du GAL et du programme.

LEADER



FIN DE LA PRESENTATION

Merci de votre attention!